

Expérience confirmée

Expert-comptable diplômée, licenciée de HEC Lausanne, Hélène Béguin a rejoint KPMG en 1988 au siège de Genève où elle a travaillé dans l'audit bancaire et financier jusqu'en 1999. Elle a ensuite intégré l'audit industriel et commercial à Fribourg en 2000, puis à Lausanne en 2003. Associée depuis 2004, elle dirige depuis deux ans le siège lausannois de KPMG. De plus, Hélène Béguin enseigne à la Chambre fiduciaire, s'occupe de recruter de futurs collaborateurs dans les universités et intervient dans le cadre de l'Audit Committee Institute, plateforme d'échanges et de rencontres pour les membres de conseils d'administration et de comités d'audit.

«Je n'ai jamais aimé la routine»

Chez KPMG depuis 20 ans, Hélène Béguin dirige depuis 2006 le siège lausannois de la société. Elle a été la première femme à forcer la porte d'un bastion longtemps exclusivement masculin. Un exploit qui n'émeut pas spécialement cette mère de deux enfants qui se décrit spontanée, optimiste mais impatiente, et qui avoue détester la routine.

Il y a deux ans, vous étiez la seule femme responsable d'un siège important de KPMG en Suisse. Cela a-t-il influé sur votre façon d'être ?

Je ne me pose jamais la question, je remarque juste que mes collègues ne peuvent plus dire «Bonjour Messieurs» lorsqu'ils saluent l'assemblée...

Comment vous démarquez-vous dans ce milieu essentiellement masculin ?

J'ai su rester féminine et je n'ai jamais eu de complexes par rapport à ma position et à mon statut. Il y a 20 ans lorsque j'ai débuté à l'audit de Genève, le département de l'audit à Lausanne n'engageait pas de femmes, hormis des secrétaires. Comme quoi tout évolue bien et relativement rapidement...

Justement on parle beaucoup de la promotion des carrières féminines. Votre avis ?

Je pense que les femmes qui ont envie de mener une carrière professionnelle doivent pouvoir le faire sans barrières liées à leur statut. Pour montrer que c'est possible, nous avons créé au sein de KPMG le KNOW : le KPMG Network Of Women qui permet aux femmes cadres de la société de se retrouver pour partager leurs expériences et développer un réseau interne.

A quoi ou à qui attribuez-vous votre succès professionnel ?

Au fait d'avoir été chaque fois au bon moment au bon endroit. J'ai aussi été guidée et soutenue par mes supérieurs qui ont cru en mes capacités et m'ont accordé leur confiance. Et puis j'ai toujours été partante pour relever de nouveaux défis même si l'inconnu m'effraie un peu. Je n'ai jamais aimé la routine !

Vous avez pourtant passé 20 ans chez KPMG...

Grâce à ce métier, j'ai pu côtoyer un grand nombre de professionnels issus de milieux très divers. Et puis j'ai régulièrement changé de milieu, de clients et d'équipe. C'est un environnement extrêmement stimulant !

Dans quel secteur travaillez-vous le plus ?

Depuis cette année, je coordonne le développement de nos services dans le secteur du luxe en Europe. Je m'occupe plus particulièrement du domaine horloger. Je travaille aussi pour des sociétés cotées en bourse.

Comment dirigez-vous votre équipe ?

Je suis directement responsable de 43 personnes. Mon rôle est de les motiver, de communiquer et de partager avec eux la culture et la stratégie de KPMG, de contribuer à leur développement et avec eux, aux



succès de l'entreprise. Cela fonctionne grâce à une bonne communication et une écoute attentive de chacun. Je prends rarement des décisions importantes sans consultation préalable du management de mon département.

Dans quel esprit abordez-vous votre travail ?

En étant toujours attentive aux clients et aux collaborateurs. Je ne me laisse pas envahir par la pression et le stress. J'essaie de m'amuser et de me détendre au moins une fois par jour dans le cadre de mon travail.

A ce stade de votre carrière, avez-vous un regret ou un souhait particulier ?

Mon seul petit regret est de n'avoir pas voulu partir en Australie lorsque j'étais plus jeune. Mon souhait est de pouvoir continuer à exercer ce métier passionnant dans un environnement convivial et gérable.

Justement, comment conciliez-vous obligations professionnelles et familiales ?

J'ai commencé à travailler à 50% quand mes deux filles étaient petites puis j'ai progressivement augmenté mon taux d'activité à 80%. En 13 ans, je n'ai eu que deux «nounous» en qui j'avais une grande confiance. C'est primordial pour pouvoir être totalement concentré sur son travail. J'ai appris à jongler avec les engagements professionnels, les devoirs et les trajets pour les activités de mes filles. J'ai réussi à dire «non» lorsque c'était possible et je m'en suis tenue à un principe strict : ne pas faire ce quelqu'un d'autre pouvait faire à ma place. Savoir bien déléguer est un must !

Pas encore sur facebook !

Originaire du sud de la France mais née d'un père suisse, Hélène Béguin, 42 ans, est mère de deux filles de 10 et 13 ans. «Elles me permettent de rester à jour avec les outils de communication récents même si je ne suis tout de même pas encore sur facebook ! Mon temps libre ? Je le consacre à mes filles et à mes amis. Souvent le week-end, je me ressource aux Diablerets où je possède un appartement».

Les accords bilatéraux favorisent la croissance économique suisse !

Les accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne (UE) sont en vigueur depuis 2002. L'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), qui ouvre le marché du travail suisse aux ressortissants européens et le marché du travail européen aux ressortissants suisses, est la clef de voûte de l'édifice. Les indicateurs sont formels : grâce notamment à l'ALCP, l'économie suisse connaît une forte croissance.

Avec les accords bilatéraux, les entreprises suisses peuvent accéder au marché européen pratiquement dans les mêmes conditions que leurs concurrents européens. Aujourd'hui, les 490 millions de consommateurs de l'UE sont nos meilleurs clients. La Suisse gagne un franc sur trois grâce à ses échanges avec ses voisins et les deux tiers des exportations suisses sont destinées à des pays membres de l'UE. Les 27 Etats de l'UE sont donc nos principaux partenaires économiques. Les accords bilatéraux et la libre circulation en particulier favorisent la croissance économique suisse. Six ans après l'entrée en vigueur de l'ALCP, le SECO est formel : sans cet accord, l'essor économique de ces dernières années en Suisse n'aurait pas atteint la même ampleur. «Sur 2,9% de croissance enregistrée entre 2004 et 2007, un tiers serait attribuable à la libre circulation», souligne Adrian Sollberger, porte-parole du Bureau de l'intégration de la Confédération.

190'000 nouveaux emplois

Parce que l'évolution démographique suisse ne permet plus de couvrir les besoins en personnel hautement qualifiés et moins qualifiés, nous avons besoin de main d'œuvre étrangère : il y a au total 3,2 millions de Suisses sur le marché du travail pour près de 4 millions d'emplois. Il manque donc 1 million de collaborateurs pour faire tourner nos entreprises. Prenons l'exemple de l'horlogerie suisse : «La forte croissance du secteur horloger s'est trouvée confrontée à un marché du tra-

vail asséché», explique François Matile, secrétaire général de la Convention patronale horlogère suisse. «Pour certains profils qualifiés, l'ALCP nous a permis de trouver de nouvelles ressources humaines venant de plus loin, notamment de Bretagne, d'Angleterre ou de Finlande». Les effets positifs d'un marché du travail élargi et d'un accès largement non discriminatoire au marché communautaire sont évidents : 190'000 emplois ont été créés en Suisse ces trois dernières années.

Un constat positif

Au final en six ans, l'immigration est restée sous contrôle, les travailleurs suisses ont bénéficié de la création de nouveaux emplois et le taux de chômage a reculé à 2,3% alors qu'il atteignait 4% en 2003. De plus, la Suisse s'est donné les moyens de lutter contre d'éventuels cas de dumping salarial grâce aux mesures d'accompagnement introduites en 2004. «Des mesures largement suffisantes», affirme Sabine von der Weid, membre de la commission tripartite genevoise chargée de traquer les cas de dumping. Les contrôles effectués ont démontré que les conditions suisses de rémunération et de travail sont respectées dans l'immense majorité des cas. Dans les branches à bas salaires, où le risque de dumping est plus élevé, les revenus ont même augmenté proportionnellement plus que dans les autres branches.

Il s'agit maintenant de reconduire l'accord sur la libre circulation des personnes et de l'étendre aux deux nouveaux membres de l'UE, la Roumanie et la Bulgarie. «Une non-reconduction de l'accord sur la libre circulation supprimerait l'ensemble des accords bilatéraux à cause de la clause guillotine. Cela nuirait fortement à la compétitivité des entreprises suisses», souligne Adrian Sollberger. «La voie bilatérale est sur-mesure pour nous», renchérit Sabine von der Weid. Il est temps maintenant de confirmer notre choix.

Le Saviez-vous ?

Economie

- Plus de la moitié de la croissance, en Suisse, est due à l'immigration (estimation de l'OCDE pour la période de 1982 à 2005)
- Un franc sur trois est gagné dans les échanges avec l'UE

Travail

- Un emploi sur trois en Suisse dépend directement de nos échanges avec nos voisins européens
- Sans les étrangers, les hôpitaux, l'hôtellerie, la restauration et le secteur du tourisme seraient paralysés
- Plus de 190'000 emplois ont été créés, en Suisse, entre 2006 et 2007
- Le chômage est passé de 4% en 2003 à 2,3% en juin 2008
- Le taux de chômage des Suisses est nettement inférieur à cette moyenne (1,7% en juin 2008)

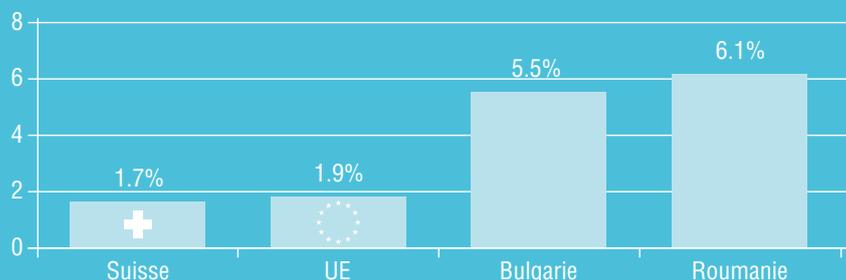
Migration :

- Un habitant sur huit en Suisse a un passeport européen
- Plus de 400'000 ressortissants suisses vivent et travaillent dans l'UE

Extension des accords bilatéraux : un avantage pour la Suisse

Grâce aux accords bilatéraux, la Suisse peut accéder plus facilement à des marchés en pleine croissance.

Taux de croissance annuelle, en moyenne, en %, 2001-2007



Pour en savoir plus

www.europa.admin.ch
www.accords-bilateraux.ch

Impressum

Les Rendez-Vous
de l'économie
Case postale 3684
1211 Genève 3
info@rdve.ch